

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que le rappel au règlement soit justifié. Lorsque le gouvernement sera prêt à faire une déclaration, il la fera.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, j'invoque le règlement et donne avis en ce qui concerne deux questions que j'ai posées pendant la période des questions le mois dernier. J'avais espéré recevoir une réponse du président du Conseil privé (M. Sharp) à qui elles s'adressaient. L'une avait trait à l'aide au Mozambique qui applique des sanctions contre la Rhodésie, et l'autre concernait l'amendement de notre constitution. Chaque fois, le président du Conseil privé s'est engagé à s'informer et à me communiquer une réponse. J'invoque le Règlement parce que je crois qu'il s'agit presque d'une question de privilège. Si le ministre s'engage ainsi envers un député, je considère qu'il est tenu de donner les réponses promises dans un délai raisonnable. J'invoque le Règlement en me réservant le droit, si je ne reçois pas la réponse promise par le ministre, de soulever la question de privilège au sujet des droits des simples députés.

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, à propos de mon rappel antérieur au Règlement, je crois comprendre que le ministre du Travail sera absent de la Chambre pour le reste de la semaine. Si je comprends bien également, il est prêt à répondre à ma question qui porte sur un sujet d'extrême importance et j'espère que la présidence...

M. l'Orateur: À l'ordre. j'ai décidé qu'on avait déjà répondu à cette question. Si, après analyse, on constate le contraire, je changerai ma décision, mais je n'ai aucun contrôle sur la présence du ministre.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, parce que le ministre des Transports (M. Marchand) nous a promis, à la Chambre et à moi, un rapport, qui remonte à mars et avril, sur les pertes de vie dans le Pacifique. Chaque fois que je prends la parole à la Chambre pour réclamer le rapport, on me dit que le ministre va dîner le lendemain avec quelqu'un, qu'il va examiner le rapport et que je le recevrai le lendemain. On ne sait plus où donner de la tête. Hier, on m'avait promis que j'obtiendrais le rapport aujourd'hui et je ne l'ai pas reçu.

M. Baldwin: Avec le gouvernement actuel, il n'y a pas de lendemain.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE TRAVAIL

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL DE 1973—
DÉPÔT DU DOCUMENT RELATIF À LA SITUATION AU CANADA

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, conformément à l'article 41(2) du Règlement, j'aimerais déposer un document, rédigé en français et en anglais, exposant la situation qui existe au Canada relativement aux conventions et aux recommandations adoptées à la 58^e session de la Conférence internationale du travail, tenue en juin 1973.

Une voix: En 1973?

Questions au Feuilleton

[Français]

BILLS PRIVÉS EN GÉNÉRAL ET RÈGLEMENT

ADOPTION DU 2^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Gérard Loiselle (Saint-Henri) propose que le 2^e rapport du comité permanent des bills privés en général et du Règlement, présenté à la Chambre le mardi 8 juillet 1975, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 2228, 2243, 2265, 2557, 2638, 2647, 2649, 2801 et 2807.

Si les questions n^{os} 1738, 1739 et 1808 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Auriez-vous l'obligeance d'appeler la question n^o 2684, marquée d'un astérisque?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

LA COTE D'ÉCOUTE DE LA TÉLÉVISION CANADIENNE

Question n^o 2228—**M. Herbert:**

Du nombre total d'heures consacrées par les Canadiens devant l'écran de télévision, à combien évalue-t-on le pourcentage accordé aux émissions produites ou retransmises par a) des stations de la société Radio-Canada, b) des stations de télévision indépendantes, c) des stations de télévision étrangères?

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne fournit les renseignements suivants: le nombre d'heures que les Canadiens consacrent en moyenne par semaine à regarder la télévision peut se ventiler comme suit:

	Anglais Pour- centage	Français Pour- centage	Total Pour- centage
Stations appartenant à la Société Radio-Canada et exploitées par celle-ci	12.3	7.4	19.7
Stations privées affiliées à Radio-Canada	12.5	6.2	18.7
Réseau CTV	24.0	—	24.0
Stations indépendantes	5.5	11.1	16.6
Pourcentage du nombre total d'heures consacrées en moyenne par semaine par les téléspectateurs canadiens aux stations du réseau américain			40.6
			21.0
			100.0